

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 21 décembre 2021 à 20 heures
publié le 28 décembre 2021
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-et-un du mois de décembre à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville, sous la présidence
de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 23

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 25

Date de la convocation : 3 décembre 2021

Date d'envoi par courrier électronique : 15 décembre 2021

ÉTAIENT PRESENTS (23) : M. Jean-Marie COURTIN, M^{me} Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M^{me} Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M. Joseph JAFFRÈS, M^{me} Nathalie CABRIÉ, M. Jacques GRIFFOUL, M^{me} Josianne MARTINEZ-CLAVEL, M. Jean-Marie RIVAL, M^{me} Dominique SCHWARTZ, M^{me} Christine OUDET, M^{me} Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER (arrivé pour le point 01-2), M^{me} Mélissa SÉVERIN, M^{me} Anaïs MARCHESI, M. Jean-François VARGUES, M^{me} Nicole ESPAGNAT, M. Patrick PARANT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M^{me} Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (2) ET ÉTAIENT ABSENTS (2) : M^{me} Fabienne GABET (pouvoir n° 1 à Mme Nathalie CABRIÉ), M. Nicolas QUENTIN (pouvoir n° 1 à Mme Christine OUDET), M. Philippe DELCLAU (absent), M. Thomas MALBEC (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistaient à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

M. Lionel MAURY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2021 : adopté à l'unanimité, sans observation.

C – Adoption du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2021 : adopté à l'unanimité, sans observation.

D – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

E – Adoption d'un additif à l'ordre du jour

Monsieur le Maire annonce l'additif à l'ordre du jour et sollicite son adoption par le conseil municipal.

Cet additif (questions complémentaires n° 18 à 21) est adopté à l'unanimité, sans observation.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 18 OCTOBRE 2021 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 27 / 2021 – Artothèque départementale du Lot – Renouvellement d'adhésion et d'abonnement 2022 : *pris acte.*

02 – Décision n° 28 / 2021 – Association Initiatives Emplois – Local de la gare – Bail professionnel : *pris acte.*

03 – Décision n° 29 / 2021 – Centre hospitalier Jean-Pierre-Falret – Salle de danse et dojo municipal – Renouvellement de convention d'utilisation 2021-2022 : *pris acte.*

04 – Décision n° 30 / 2021 – École de musique municipale – Association Les Échos de la Bouriane – Convention de mise à disposition de la salle Francis-Poulenc 2021-2022 : *pris acte.*

05 – Décision n° 31 / 2021 – École de musique municipale – Association Union musicale gourdonnaise – Convention de mise à disposition de la salle Francis-Poulenc 2021-2022 : *pris acte.*

06 – Décision n° 32 / 2021 – Odyssée Informatique – Avenant 02 au contrat de maintenance logicielle 2022 : *pris acte.*

07 – Décision n° 33 / 2021 – Village de Noël – Location de chalets : *pris acte.*

08 – Décision n° 34 / 2021 – Journal d'information L'Écho du Gourdonnais – Renouvellement d'abonnement 2022 et règlement : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Tarifs municipaux – Actualisation pour l'année 2022

01-1. Camping-cars – Branchement – Tarif pour 2022 : adopté à l'unanimité des 24 votants

01-2. Cimetières – Tarifs funéraires 2022 : adopté à l'unanimité des 25 votants (+ M. Lionel BURGER)

01-3. Cinéma municipal L'Atalante – Tarifs 2022 : adopté à l'unanimité.

01-4 – Droits de place – Tarifs 2022 : adopté à l'unanimité.

01-5 – Fête de la Saint-Jean – Tarifs 2022 : adopté à l'unanimité.

01-6 – Espaces de réunion : Cinéma – Église des Cordeliers – Espace Daniel-Roques – Maison du Roy – Salle des fêtes – Salle des Pargueminiers – Tarifs 2022 : adopté à l'unanimité.

01-7 – Matériels – Tarifs 2022 – Caution particuliers, associations et commerçants gourdonnais : adopté par 24 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL)

01-8 – Office municipal des sports – Minibus – Tarif de location 2022 : adopté à l'unanimité.

01-9 – Office municipal des sports – Photocopies – Tarifs 2022 : adopté à l'unanimité.

01-10 – Service de l'assainissement – Tarifs 2022 hors taxe : adopté par 24 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL)

01-11 – Service des eaux – Tarifs 2022 hors taxe : adopté par 24 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL)

01-12 – Eaux à usage agricole – Agriculteurs exploitants – Exonération de redevances pour 2022 : adopté à l'unanimité.

01-13 – Village-vacances-familles – Chalets et pagans avec chauffage – Tarifs 2022 hors saison : adopté à l'unanimité.

02 – Personnel municipal - Temps de travail année 2022 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

03 – Personnel municipal – Participation employeur prévoyance / santé : adopté à l'unanimité.

04 – Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot – Remplacement et missions temporaires – Renouvellement de convention 2022 : adopté à l'unanimité.

05 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Accueil de loisir sans hébergement – Convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel pour 2021 : adopté à l'unanimité.

06 – Personnel communal – Mise à jour du tableau des effectifs 2022 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

07 – Le Vigan – Éveil musical – Convention prorogée pour janvier-juin 2022 : adopté à l'unanimité.

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

08 – Budget principal – Décision modificative n° 03 / 2021 – Virement de crédit : adopté par 24 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

09 – Budget annexe assainissement – Décision modificative n° 01 / 2021 – Virement de crédit : adopté par 24 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

10 – Budget annexe eau potable – Décision modificative n° 01 / 2021 – Virement de crédit : adopté par 24 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

11 – Budget annexe complexe touristique – Décision modificative n° 01 / 2021 – Virement de crédit : adopté par 24 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

12 – Provisions pour créances douteuses – Délibération adoptant une méthode de calcul : adopté à l'unanimité.

13 – Budget principal – Admission en non-valeur 2021 : adopté à l'unanimité.

14 – Budget annexe eau potable – Admission en non-valeur 2021 : adopté à l'unanimité.

ASSOCIATIONS – CULTURE – PATRIMOINE – SPORTS – TOURISME

15 – Maison des jeunes et de la culture – Subvention complémentaire 2021 : adopté par 24 voix pour et 1 abstention (M. Nicolas QUENTIN).

DIVERS

16 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2021 – Abbé Jean-Marie PERNY : adopté à l'unanimité.

17 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2021 – Abbé David RÉVEILLAC : adopté à l'unanimité.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

18 – Budget annexe du cinéma municipal – Décision modificative n° 01 / 2021 – Virement de crédit : adopté à l'unanimité.

19 – Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR- Demande de subvention 2022 : adopté à l'unanimité.

20 – Syndicat intercommunal pour la fourrière animale - Adhésion de la commune de Cénevières – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

21 – Ancienne gendarmerie – Vente à l'amiable d'un bien immobilier communal : adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle a des questions diverses à formuler.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 15.

Le Maire,
Jean-Marie COURTIN

